L’adaptation de nos stages de formation au Théâtre de l’Opprimé

L’adaptation dans la conception des stages

Les formateur.trice.s de NAJE sont compétent.e.s pour adapter les stages aux personnes qui les suivent ou proposer à certain.e.s participant.e.s des adaptations spécifiques.

Pour autant, nous attachons une attention particulière à l’adaptation de nos stages aux publics dès la conception de la formation.

1. **L’analyse du besoin**
2.

Avant toute formation, un échange oral avec la référente des stages (basé sur une grille d’entretien préalable) permet de cerner quelle est la demande de la personne candidate, de voir avec elle si les modalités que nous proposons lui conviennent, si elle a une demande ou une situation spécifique (une situation de handicap moteur voire mental, de troubles psychologiques, de bas niveau scolaire, de mauvaise maîtrise de la langue, ou un projet d’utilisation de l’outil TO précis et particulier…) qui demande un ajustement des méthodes pédagogiques ou une attention particulière.

Cela est transmis aux formateur.trice.s pour qu’ils.elles puissent, lors de leur préparation du stage, ajuster leur programme : adaptation des jeux, adaptation du parcours pédagogique proposé, programmation de temps d’échange entre les formateur.trice.s et une personne à chaque fin de journée…

Dans le cas de stages financés par l’employeur, NAJE met à disposition de celui-ci un questionnaire préalable sur les compétences visées, qu’il peut nous renvoyer s’il le souhaite. Ces informations viennent compléter celles du stagiaire.

Il arrive que nous proposions aux personnes qui veulent devenir praticien.ne.s du Théâtre de l’Opprimé un parcours adapté à leur situation, prenant en compte leur niveau, leur projet et leurs capacités à libérer du temps pour se former.

2. **La définition des objectifs**

Les objectifs sont prédéfinis et annoncés dans la fiche de présentation du stage, mais ils font l’objet d’un échange avec la référente « stages » de NAJE avant le démarrage, et avec les formateur.trice.s au début du stage. Les objectifs peuvent ainsi être personnalisés selon les compétences visées par chacun.e..
Pour évaluer si ces objectifs ont bien été atteints, NAJE met en place différents outils d’évaluation :

- fiches d’évaluation de fin de stage ;
- grille d’autoévaluation des compétences acquises ;
- fiche de bilan pédagogique et de suivi remplie par les formateur.trice.s ;
- questionnaire de bilan à froid pour financeur d’un stage.
-

3. **La définition des contenus et des modalités**

Chaque stage ou formation adaptée fait l’objet d’une préparation interne des formateur.trice.s désigné.e.s. Une check-list destinée aux formateur.trice.s leur donne des indications pour s’adapter au public de chaque stage ou formation.

En fonction des informations collectées auprès des stagiaires, commanditaires ou employeurs, l’équipe ajuste le contenu, le déroulé et le choix des exercices par exemple, suivant le niveau de compétences du groupe – et de chacun de ses membres –, avant l’entrée en formation.

L’adaptation dans la mise en œuvre des stages

1. **Le temps d'accueil et d'évaluation des acquis**

Au démarrage d'un stage, le temps d'accueil du groupe est essentiel pour repréciser les objectifs de la formation et les attentes de chacun.e.

Une fiche d'autoévaluation est alors remise à chaque participant.e afin qu'il.elle puisse mesurer sa progression de l'entrée à la sortie de la formation.

2. **Des temps quotidiens pour s'ajuster**

Chaque stage peut s'adapter ou s'ajuster pendant sa mise en œuvre en fonction des besoins des stagiaires ou de difficultés particulières non repérées en amont. Plusieurs temps permettent des ajustements :

- temps d'accueil (au démarrage de chaque journée) afin que chaque stagiaire puisse échanger avec les formateur.trice.s ;
- moments informels de pause ;
- temps collectifs de retours, de questions-réponses, d'analyse des outils expérimentés et de bilan en fin de journée ;
- temps d'échanges individuels de formateur.trice.s à stagiaires à leur demande après la journée.
-

Par exemple, au stage de février 2020, une éducatrice cherchait des outils à utiliser avec des personnes handicapées mentales lourdes. Nous avons donc adapté notre programme à la nécessité :

- d'apporter d'autres jeux que ceux prévus initialement par le programme ;
- de lui proposer des versions adaptées des jeux habituels.
-

Autre exemple, pour l'analyse des pratiques commanditée par le CCAS de Saint Denis, la progression de chaque journée a été réadaptée :

- compte tenu de la difficulté à faire surgir des histoires (et donc à construire des modèles de forum), nous avons utilisé le théâtre-images de manière plus intensive que ce qui avait été prévu ;
- nous avons fait beaucoup plus de jeux afin de dynamiser un groupe peu actif ;
- la participation étant instable, nous avons accueilli de nouvelles personnes sur les 4 premières séances et avons dû reprendre le travail pour reconstituer le groupe. Cela nous a permis de vérifier l'intégration pour les « anciens » de notions déjà délivrées : contractualisation des trois règles de fonctionnement, co-construction et définition du théâtre-forum.
-

Nous avons introduit dans nos fiches d'évaluation 2020 des questions relatives aux capacités d'adaptation des formateur.trice.s et à la prise en compte des contributions des stagiaires.

-
-